

L'objectif principal de croissance et de création de clubs d'Optimist International visera l'Amérique du Nord et les Caraïbes. Un club organisé à l'extérieur de ces zones devra payer un droit de charte et des cotisations annuelles selon la catégorie applicable pour le pays en question\*. Pour des raisons administratives, les clubs et leurs membres ne seront pas assignés à un district. Optimist International veillera à fournir de façon électronique le matériel en anglais ou en français à ces clubs. Le directeur général doit approuver à l'avance l'envoi de tout matériel. Le district et le club parrain se verront accorder le crédit pour la fondation d'un nouveau club après avoir soumis la fondation dudit club.

\* Déterminé par la Banque mondiale

(Mars 2010; juill. 2014; janv. 2015)